



Chers Parents,

J'espère que vous avez tous passé un bel été! J'espère également que tous les enfants ont eu une très belle rentrée scolaire. Encore une fois, j'aimerais vous inviter à prendre part à l'assemblée générale annuelle (AGA) du conseil d'école et de la SPEF. Cette rencontre aura lieu le 14 septembre prochain, après la rencontre parents-enseignants et juste avant le souper de bienvenue dans l'aire ouverte de l'école de 17:15 à 18:00 au plus tard.

Le conseil d'Ecole vous fera un compte-rendu des efforts pour l'année 2016-2017, présentera les comptes et procéder aux élections.

Nous avons cinq postes à combler :

- Vice-président(e)
- Secrétaire
- Trois conseillers(ères)

Chaque poste a d'une durée de deux années et comprend une rencontre aux 4 à 6 semaines d'environ 2 heures.

La SPEF fera un sommaire des revenus et dépenses de l'année 2016-2017.

J'espère vous y voir en grand nombre et je reste à votre disposition afin de répondre à vos questions.

Au plaisir de vous rencontrer le 14 septembre 2017.

*Valentine Skeels*

Présidente du conseil d'école et de la SPEF

**Assemblée Générale Annuelle  
Conseil d'école La Prairie  
14 septembre 2017**



- 1 - Adoption de l'ordre du jour
- 2 – Lecture et Adoption du procès-verbal de septembre 2016
- 3 – Mot de la Direction (Mr. Jean Doyon)
- 4 – Mot de la Présidente (Mme. Valentine Skeels)
- 5 – Élections

Le comité exécutif du conseil d'école est compris de 8 membres élus : président/e, vice-président/e, secrétaire, trésorier/ère et 4 conseillers dont un poste pour le représentant de la communauté francophone. Un siège supplémentaire peut être accordé à un membre de la communauté. Le conseil comprend aussi un enseignant et la direction de l'école. Les termes sont d'une durée de deux ans et les élus feront partie de l'exécutif du conseil d'école et de la SPEF. Cette année les postes important à combler sont les postes de vice - président/e et Secrétaire. Il y a aussi jusqu'à trois postes de conseillers à remplir cette année dont un poste pour le représentant de la communauté francophone. Voici la description des tâches pour ces postes.

**Vice-Président(e) –Article 24**

Le/la Vice-président€ est responsable des tâches suivantes:

- a) Remplir les fonctions de la présidence dans l'éventualité où celle-ci jugerait bon de les déléguer;
- b) Assister le/la président€ dans les relations avec les autres communautés, regroupements et organismes.

**Secrétaire – Article 26**

Le/la Secrétaire est responsable des tâches suivantes:

- a) Voir à la convocation des assemblées;
- b) Voir à la rédaction des procès-verbaux;
- c) Coordonner la mise à jour des dossiers et des archives du Conseil.

Tire du *Guide des conseils d'école de l'Alberta (2006), Nouvelle édition revue en 2007*

- 6 – Clôture de la réunion

**Assemblée Générale Annuelle  
Société de Parents pour l'Éducation Francophone (SPEF)  
de Red Deer et Région  
14 septembre 2017**



- 1 – Ouverture de la réunion
- 2 – Adoption de l'ordre du jour
- 3 – Présentation des comptes et résultats des levées de fond
- 4 - Questions et suggestions
- 5 – Clôture de la réunion